

## CHARTRE DU GFA CITOYEN CHAMPS LIBRES

Cette charte est un guide reprenant les valeurs et objectifs du GFA (Groupement Foncier Agricole) citoyen Champs Libres. Elle permet, en interne, de servir de texte de référence et, en externe, de promouvoir nos idées fondatrices.

NOUS AFFIRMONS PAR CETTE CHARTE, ELABOREE COLLECTIVEMENT, DES VALEURS DE SOLIDARITE, DE PARTAGE, DE RESPECT DE L'AUTRE ET DE L'ENVIRONNEMENT DANS UN SOUCI DE VIVRE MIEUX ENSEMBLE ET D'EXPERIMENTER DES MODES DE VIE PLUS SOUTENABLES

**NOUS VOULONS DEVELOPPER** des liens éthiques de solidarité, de coopération et d'échanges entre citoyens, autour de l'installation et du maintien de paysans et de porteurs de projets en milieu rural.

**NOUS VOULONS ENCOURAGER** l'économie locale en contribuant à leur installation, au démarrage et à la pérennisation de leurs activités.

**NOUS VOULONS FAVORISER** une agriculture paysanne respectueuse de l'Homme, de l'Animal et de l'Environnement, diversifiée et créatrice d'emploi.

**NOUS VOULONS CONTRIBUER** à une alimentation responsable et être acteurs de notre consommation.

**NOUS VOULONS PRESERVER** les terres agricoles, notre bien commun, et leur restituer une vocation nourricière.

**NOUS VOULONS PROMOUVOIR** un milieu rural vivant et solidaire, point de repère dans une société en mutation.

AFIN DE FAIRE VIVRE CES VALEURS ET D'ATTEINDRE NOS OBJECTIFS,  
NOUS NOUS METTONS CONCRETEMENT EN MOUVEMENT POUR :

- Acquérir et gérer collectivement du foncier agricole,
- Développer des projets ancrés sur leur territoire, dans une démarche alternative, collective et dans une coopération entre paysans et citoyens,
- Valoriser le travail des paysans engagés dans cette démarche,
- Mutualiser nos moyens et nos savoir-faire, y compris par une ouverture à d'autres projets ayant les mêmes valeurs que les nôtres et se développant ailleurs,
- Favoriser la mise en place de circuits courts de proximité.

COMME PREMIERE PIERRE, NOUS CREONS LE GFA CITOYEN CHAMPS LIBRES

**NOUS NOUS** réunissons en tant qu'associés défendant les valeurs de cette charte.

**NOUS NOUS** rendons ensemble acquéreurs de parts sociales du GFA afin d'acheter des terres à usage agricole pour les louer à des paysans et des porteurs de projet partageant nos valeurs.

**DES INSTANCES** de gestion et de décision collectives sont responsables du montage, de la réalisation et de la pérennité du GFA, dans un souci d'efficacité, de transparence et de dialogue.

*Charte adoptée à l'occasion de l'AG constitutive du GFA le 14 juin 2015, à Mâlain*